



Cent cinquième session

EB105.R10

Point 7.4 de l'ordre du jour

27 janvier 2000

Fonds immobilier

Le Conseil exécutif,

Prenant note du rapport du Directeur général sur l'état des projets financés par le fonds immobilier et sur les besoins estimatifs du fonds pour la période allant du 1^{er} juin 2000 au 31 mai 2001 ;¹

RECOMMANDE à la Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'état des projets financés par le fonds immobilier et sur les besoins estimatifs du fonds pour la période allant du 1^{er} juin 2000 au 31 mai 2001 ;

Reconnaissant que certaines estimations doivent nécessairement demeurer provisoires ;

1. AUTORISE le financement par le fonds immobilier des dépenses indiquées dans la partie III du rapport du Directeur général, pour un coût estimatif de US \$3 583 000 ;
2. VIRE du compte des recettes occasionnelles au fonds immobilier un montant de US \$2 141 721.

Septième séance, 27 janvier 2000
EB105/SR/7

= = =

¹ Document EB105/24.